

## **Conseil de Toulouse Métropole**

### **8 décembre 2022**

#### **5.6 Présentation du rapport annuel de la Commission intercommunale d'accessibilité de Toulouse Métropole - Exercice 2021 - DEL-22-1188**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Tout d'abord, je regrette que la collectivité refuse de protéger du Covid agents et élus alors même que beaucoup d'entre vous ici sont à minima cas contact, voire contaminés asymptomatiques, voire avec symptômes. La mise en danger et le déni en marche quand il y a encore tant de morts et plus de 2 millions de Covid long !

Je vais aborder le décalage qu'il y a entre le rapport de la commission intercommunale d'accessibilité et la réalité vécue par les personnes handicapées dans notre métropole sur juste 2 points bien qu'il y aurait tant d'autres choses à dire.

D'abord, afin d'avoir une politique réellement inclusive, nous demandons solennellement à la métropole de Toulouse de respecter la convention ONU des droits des personnes handicapées et de cesser de qualifier « d'associations représentatives des personnes handicapées » les organisations gestionnaires d'établissements et de services qui interviennent dans le champ du handicap.

Pour rappel, le comité des droits de l'ONU a demandé à la France dans son rapport de septembre 2021 de se mettre en conformité avec la convention ONU en distinguant clairement, d'une part les organisations représentatives des personnes handicapées et celles représentatives des familles et des proches de personnes handicapées, et d'autre part les prestataires de service et gestionnaires d'établissements. Soulevant le conflit d'intérêt existant.

Pourtant, à ce jour, la commission intercommunale d'accessibilité comprend 17 associations gestionnaires pour 8 associations représentatives des personnes handicapées ou de leur famille. Alors que toutes ces organisations sont présentées comme des organisations représentatives.

La métropole doit s'engager réellement dans une politique de respect des droits fondamentaux des personnes handicapées en distinguant clairement la parole des premiers concernés, ce qui n'interdit pas aux gestionnaires de participer, mais il est nécessaire que chacun s'exprime de sa place.

En effet, ne seriez-vous pas choqués si Orpea se présentait comme le représentant des personnes âgées ?

Par ailleurs, si la métropole veut continuer à se présenter comme inclusive, il va vraiment falloir cesser de faire des travaux sur la voirie et l'espace public sans anticipation et à l'économie.

Monsieur Moudenc qui nous suivez, Monsieur Carneiro, comment se fait-il que les associations de cyclistes, les associations de piétons, et les associations des personnes handicapées et plus largement de personnes à mobilité réduite, constatent maintenant quasi quotidiennement de nouvelles non conformités et des mises en danger des personnes les plus fragilisées tant sur les nouveaux aménagements que sur les chantiers de la métropole ?

Je vais prendre 2 exemples pour illustrer mon propos : le chantier du début de l'avenue de Lyon où les deux côtés de l'avenue étaient inaccessibles sans aucun aménagement destiné à permettre aux piétons et aux PMR de continuer leur chemin sur un trajet sécurisé et accessible. Il s'agissait d'un véritable danger, d'autant plus au petit matin sous la pluie comme l'a montré la vidéo que j'ai dû diffuser. La seule réaction a été celle de l'adjointe à l'urbanisme de la ville qui nous a expliqué qu'elle arrivait à passer méconnaissant totalement les règles en matière de sécurité et d'accessibilité.

Autre exemple, l'avenue de Fronton où l'irresponsabilité et le manque d'anticipation de Jean-Michel Lattes ont conduit à réduire la largeur des cheminements piétons et cycles qui étaient conformes, pour mettre en site propre, par intermittence, le Lineo 10. Rendant ces cheminements non conformes et mettant en danger piétons et PMR. Malgré les alertes associatives, Jean-Luc Moudenc et Jean-Michel Lattes veulent se contenter de quelques modifications cosmétiques, alors qu'il fallait anticiper et préempter les emprises nécessaires pour réaliser des aménagements qualitatifs au service de tous et non au détriment des plus fragilisés.

Et ne parlons pas des travaux juste en bas de mon immeuble au Grand Selve où, malgré des alertes répétées, les piétons, les parents avec des poussettes, les personnes âgées, les aveugles, et les personnes en fauteuil roulant ont été mises en danger pendant plus d'1 semaine, simplement parce que les élus ne se donnent pas les moyens de contrôler les chantiers, de les arrêter si nécessaire et de sanctionner lourdement les entreprises qui ne respectent pas la charte chantier.

Tous les jours je pourrais vous donner de nouveaux exemples tant les manquements sont quotidiens sans aucune réaction de la collectivité. N'attendons pas de nouveaux morts comme le jeune cycliste de la route de Launaguet.

La métropole doit cesser de mettre en danger piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite !